

Image not found or type unknown



convocation par mon employeur

Par **chatot**, le **10/03/2010** à **18:32**

Suite à un différent entre mon employeur et moi-même, celui-ci, vient dans mon bureau pour me convoquer :

Cette convocation étant orale, et non écrite avec motivation, je la refuse.

Je n'accepterai qu'une convocation écrite, motivée, et en présence d'un représentant du personnel

Je travaille dans une administration (banque postale)

suis-je dans mon droit

merci